



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025

ATUQ

ASSOCIATION DU
TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC

Mot d'Edmond Leclerc

Président du Conseil d'administration de l'ATUQ

Ensemble pour faire avancer le transport collectif

L'année 2025 a confirmé le rôle essentiel du transport collectif dans le développement économique, social et environnemental du Québec. Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins en mobilité et par des défis financiers importants, les organismes publics de transport en commun ont continué de démontrer leur capacité d'adaptation et leur engagement envers les citoyens.

Au cours de la dernière année, l'ATUQ a poursuivi ses représentations auprès des instances gouvernementales afin de rappeler que le transport collectif est un service essentiel pour nos communautés et qu'il doit bénéficier d'un financement prévisible et adapté aux réalités des sociétés de transport. Les discussions entourant l'électrification des flottes ont notamment occupé une place importante, alors que les objectifs fixés demeurent ambitieux dans un contexte où les ressources disponibles sont limitées. L'ATUQ a également poursuivi ses démarches afin de promouvoir des solutions réalistes et durables, notamment le retour du financement des autobus hybrides pour soutenir une transition progressive vers l'électrification.



L'année 2025 a également démontré la force de la concertation entre les organismes publics de transport en commun membres de l'ATUQ. Cette collaboration demeure essentielle afin de faire avancer des dossiers structurants pour notre industrie et d'assurer le maintien de services fiables et accessibles partout au Québec.

Alors que j'amorce mon mandat à la présidence du conseil d'administration de l'ATUQ, je souhaite poursuivre ce travail de collaboration et contribuer à faire rayonner le rôle incontournable du transport collectif dans nos communautés.

Je tiens à remercier les équipes des organismes publics de transport en commun, les membres du conseil d'administration ainsi que l'ensemble du personnel de l'ATUQ pour leur engagement et leur collaboration soutenue.

Edmond Leclerc

Président du conseil d'administration de l'ATUQ et président du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais (STO)

Mot de Véronique Lafond

Directrice générale



2025 : une année de défis

L'année 2025 a été particulièrement exigeante pour les organismes publics de transport en commun du Québec. Les enjeux liés au financement du transport collectif, à l'électrification des flottes et aux tarifs douaniers ont notamment placé l'industrie devant des défis importants, nécessitant des réponses concertées et adaptées aux réalités du terrain.

Dans ce contexte, les sociétés de transport ont trouvé une force dans l'action collective. En travaillant ensemble au sein de l'ATUQ, elles ont pu mettre en commun leurs connaissances, leurs expériences et leur expertise afin d'établir une vision commune des défis auxquels faisait face l'industrie et d'identifier des solutions porteuses. L'Association a soutenu cette démarche en faisant émerger des positions communes sur ces enjeux, en documentant les défis de l'industrie et en réalisant des analyses rigoureuses qui ont permis de porter auprès des décideurs publics des positions fondées sur des faits et des données probantes.

L'ATUQ a également poursuivi son rôle de soutien technique auprès de ses membres. L'année 2025 a notamment été marquée par les premières livraisons d'autobus du contrat regroupé d'autobus électriques de 40 pieds, un projet complexe piloté par l'Association pour le compte de ses membres.

Sa réalisation a nécessité une étroite collaboration entre les sociétés, le manufacturier et les équipes de l'ATUQ afin d'assurer le déploiement de cette nouvelle technologie partout au Québec.

Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de la qualité du travail accompli par l'équipe de l'ATUQ ainsi que de l'engagement des sociétés membres envers une mobilité durable, accessible et performante. Je remercie les membres du conseil d'administration, les directeurs généraux des sociétés membres et leurs équipes, ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance et leur collaboration.

Je tiens à souligner la contribution de M. Harout Chitilian, qui a assumé la direction générale de l'Association en 2025. Son leadership, son engagement et sa vision ont permis de faire progresser plusieurs dossiers importants pour les sociétés membres et de guider l'Association dans une période déterminante pour l'industrie.

Les défis qui attendent notre industrie demeurent importants, mais l'année qui vient de s'écouler démontre que lorsque les sociétés de transport unissent leurs efforts au sein de l'ATUQ et s'appuient sur une expertise solide et une compréhension commune des enjeux, elles sont mieux outillées pour faire avancer les dossiers qui comptent pour les citoyens et les collectivités du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de l'ATUQ	7
Équipe, partenaires et structure de gestion	9
Le transport collectif au Québec et ses enjeux	11
Réalisations 2025	14
Refonte des comités sectoriels	23
Rayonnement et reconnaissance	25





À propos

Fondée en 1983, puis fusionnée avec Gestion AVT en 2017, l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) représente les dix organismes publics de transport en commun (OPTC) du Québec. Collectivement, les membres de l'ATUQ desservent les plus grandes villes de la province, soit Montréal et ses couronnes nord et sud, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke, ce qui représente plus de 60 % de la population québécoise et plus de 400 millions de déplacements faits en transport en commun au Québec. Leurs activités rayonnent partout au Québec et leur contribution au développement durable est importante, que ce soit sur les plans social, économique ou environnemental.

Nos actions s'articulent majoritairement autour de trois axes : coordonner les achats regroupés de véhicules et de pièces pour nos membres; effectuer la gestion contractuelle de ces acquisitions durant toute la durée de vie des véhicules; assurer la concertation de nos membres dans divers dossiers d'intérêt commun et mettre en œuvre les activités de représentation à titre d'experts. Nous permettons l'identification et l'échange des bonnes pratiques et la mise en place de projets communs entre nos membres grâce à nos comités sectoriels.

514-280-4640 | info@atuq.com | atuq.com



À propos de l'ATUQ

L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) est un organisme à but non lucratif créé en vertu de la Loi sur les compagnies et la Loi sur les sociétés de transport en commun (LSTC). L'association est un organisme public soumis aux mêmes obligations que les sociétés de transport en commun.

L'ATUQ représente les 10 organismes publics de transport en commun du Québec, qui desservent les plus grandes villes de la province : Montréal, Laval, Longueuil et les couronnes nord et sud de la grande région montréalaise, Québec, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke.



L'ATUQ cumule trois mandats à la fois distincts et complémentaires

- Offrir des services de soutien à l'acquisition et à la performance de véhicules et de systèmes de transport, y compris la représentation auprès des manufacturiers et fournisseurs de composantes.
- Identifier et faciliter le partage des bonnes pratiques, et procéder à une veille technologique qui assure une amélioration constante des performances des véhicules et des systèmes de transport.
- Permettre la concertation de ses membres et faire des représentations afin de promouvoir le transport en commun et le positionnement de ses 10 membres en tant qu'acteurs incontournables de la **mobilité durable intégrée**.

Mission Créer des synergies entre les sociétés membres afin de contribuer à la réalisation de leur mission, vers une mobilité plus durable au Québec.

Vision Devenir la référence en transport collectif et en mobilité durable au Québec.

Valeurs

Leadership • Le leadership signifie faire preuve d'ouverture, remettre en question les choses et sortir des sentiers battus. C'est aussi être ouvert à l'innovation, être constamment à l'affût des nouvelles et des pratiques exemplaires, être expert dans son domaine, ainsi que faire preuve d'avant-gardisme.

Sens client • Le sens client signifie être à l'écoute des besoins des membres et anticiper leurs besoins. À l'ATUQ, cela signifie aussi de placer les membres au cœur de notre action, car nous existons non seulement pour eux, mais aussi à travers eux.

Rigueur • La rigueur signifie faire preuve de professionnalisme et d'intégrité, respecter de hauts standards de performance et d'éthique, transmettre des informations pertinentes et complètes et assurer la qualité et la constance de nos interventions.

Collaboration • La collaboration se manifeste par un esprit de collégialité maintenu par un respect mutuel et une prise de décision basée sur le consensus. L'ATUQ se veut un lieu rassembleur qui favorise le partage d'expertises

L'ATUQ est constituée d'une Assemblée des membres, d'un Conseil d'administration et d'un Comité de gestion.

Assemblée des membres

L'Assemblée des membres est composée des administrateurs, ainsi que des directeurs généraux des organismes publics de transport. Exo ayant un droit de vote au même titre que les autres organismes.

Conseil d'administration

Un conseil d'administration administre les affaires de l'ATUQ. Le conseil d'administration est composé de neuf membres, chacun étant désigné par l'une des neuf sociétés de transport en commun ayant constitué l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), parmi les membres de leur conseil d'administration respectif, conformément à l'article 89.1 de la LSTC. La personne représentant exo a un siège d'observateur.

Voici la composition du conseil d'administration au 31 décembre 2025 :

Président



Edmond Leclerc
Président du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais

Membres



Joan Simard
Présidente du conseil d'administration de la Société de transport de Saguenay



Yannick Fauteux
Président du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale

Membres non-votants



Harout Chitilian
Directeur général ATUQ

Vice-président



Aref Salem
Président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal



Geneviève La Roche
Présidente du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke



Alvaro Cueto
Président du conseil d'administration du Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil



Véronique Lafond
Directrice générale adjointe ATUQ

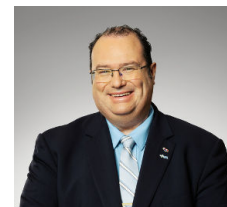
Secrétaire-trésorier



Michel Byette
Président du conseil d'administration de la Société de transport de Trois-Rivières



Jean Leblond
Président du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis



Pierre Brabant
Président du conseil d'administration de la Société de transport de Laval

Observateur



Pierre Fortin
Président du conseil d'administration d'exo

Comité de Gestion

Il s'agit d'un comité consultatif formé des directions générales des 10 organismes publics de transport en commun du Québec. Ce comité présente des recommandations au conseil d'administration de l'ATUQ, guide les actions courantes et est responsable de la gestion des activités des comités sectoriels de l'Association.

Au 31 décembre 2025, la composition du comité de gestion était la suivante :

Président	Membres		Membres représentants de la permanence de l'ATUQ
Josée Roy Directrice générale Société de transport de Laval	Alain Dufort Directeur général Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil	Patrick Dobson Directeur général Société de transport de Sherbrooke	Harout Chitilian Directeur général ATUQ
Vice-présidente	Patrice Dupuis Directeur général Société de transport de Trois-Rivières	Frédéric Michel Directeur général Société de transport du Saguenay	Véronique Lafond Directrice générale adjointe ATUQ
Marie-Claude Léonard Directrice générale Société de transport de Montréal	Marc Rousseau Directeur général exo	Patrick Leclerc Directeur général Société de transport de l'Outaouais	
	Jean-François Carrier Directeur général Société de transport de Lévis	Nicolas Girard Directeur général Réseau de transport de la Capitale	

LE TRANSPORT COLLECTIF AU QUÉBEC

Soutien à l'emploi

Le secteur du transport en commun joue un rôle indispensable dans la productivité des entreprises du Québec en facilitant le déplacement des travailleuses et des travailleurs. Il offre également des solutions de mobilité abordable et devient, de plus en plus, le principal moyen de transport de milliers de Québécois pour aller au travail, à des activités de loisir, à l'école, aux centres de santé, et plus encore.

Retombées économiques directes pour le Québec¹

Le secteur du transport en commun offre à des milliers de travailleurs des emplois de qualité et de nombreuses opportunités de croissance pour les entreprises locales. Selon notre récente étude sur les impacts économiques, les activités des sociétés de transport contribuent de façon importante à l'économie du Québec :



28 272

emplois soutenus
(années-personnes)



3,8 milliards

de dollars en valeur ajoutée,
représentant une contribution
notable au PIB du Québec



590 M

de dollars en revenus pour le
gouvernement du Québec



205 M

de dollars en revenus pour le
gouvernement du Canada

Lutte contre la congestion et impacts environnementaux²

- Le secteur du transport en commun réduit l'empreinte carbone.
- En 2023, les coûts de congestion dans la région métropolitaine de Montréal ont atteint 6,134 milliards de dollars, soit 2,1 % du PIB de la région.
- Ces coûts ont été multipliés par 6 en 30 ans et ont plus que doublé depuis 2008.
- Le transport en commun réduit la pression sur le réseau routier, facilitant la circulation des camions de livraison et réduisant ainsi les coûts associés aux denrées.

¹ Abscisse Recherche et ATUQ. (2023). *Étude sur les impacts économiques des sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ* [Rapport]. ATUQ. <https://atuq.com/fr/etude-dimpacts-economiques-du-transport-en-commun/>

² Communauté métropolitaine de Montréal. (2024, 24 septembre). *Congestion routière : une facture annuelle de 6 G\$ pour la région métropolitaine de Montréal* [Communiqué]. <https://cmm.qc.ca/communiqués/congestion-routiere-une-facture-annuelle-de-6-g-pour-la-region-metropolitaine-de-montreal-2/>

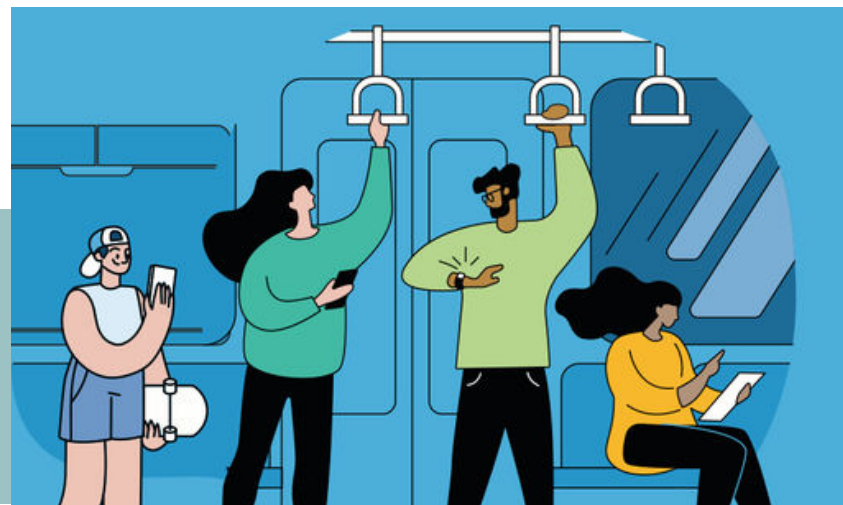
Enjeux de l'industrie

Garantir un cadre de financement de 5 ans pour assurer l'offre de services du transport collectif régulier et adapté

Dans un contexte de fortes pressions financières, un financement prévisible, suffisant et pérenne devient indispensable pour assurer la continuité et l'utilisation des services du transport collectif, tant des réseaux réguliers qu'adaptés.

L'Entente de financement du transport collectif 2024-2028 devait apporter une certaine stabilité aux OPTC, mais l'évolution récente des modalités des programmes de soutien à l'exploitation des services réguliers, publiés rétroactivement après l'adoption des budgets annuels des OPTC, est venue compromettre cette prévisibilité.

L'entente actuelle prend fin en 2028, ce qui place les OPTC dans une incertitude totale quant aux conditions de continuité de leurs services. Sans engagement gouvernemental clair pour l'après-2028, les OPTC ne peuvent planifier leur fonctionnement ni répondre aux ambitions de croissance du transport collectif souhaité par le gouvernement du Québec et par les Québécois.



Au-delà de la prévisibilité, cet engagement doit également permettre de rétablir un partage plus équilibré du financement du transport collectif entre les principaux contributeurs, soit les gouvernements, les municipalités et les usagers. Alors qu'une part croissante des coûts repose aujourd'hui sur les municipalités, la mise en place d'un nouveau cadre de financement pluriannuel doit permettre d'assurer la pérennité des services sans accroître indûment la pression sur les contributions des municipalités et des usagers.

D'autre part, lors de la plus récente mise à jour du Programme de soutien au transport adapté (PSTA), le gouvernement a également plafonné la subvention destinée au financement des services adaptés. Or, dans un contexte marqué par une forte hausse des demandes d'admission et de l'achalandage, ce plafonnement engendre des manques à gagner importants pour les organismes publics de transport collectif. Plusieurs membres remettent désormais en question leur politique de zéro refus, qui vise à répondre à l'ensemble des déplacements demandés par les usagers admis.

Assurer un financement suffisant des flottes d'autobus urbains ainsi que du maintien des actifs

D'une part, le parc d'autobus urbain du Québec vieillit à un rythme accéléré alors qu'une proportion importante de véhicules ont dépassé leur vie utile et desservent toujours des usagers au Québec. Sans un rétablissement de l'achat d'un nombre suffisant de véhicules annuellement, des chocs budgétaires et une perte de fiabilité opérationnelle de nos membres sont inévitables.

Depuis 2022, le gouvernement a progressivement restreint le financement des autobus hybrides pour qu'il serve à acquérir uniquement des autobus 100 % électriques à compter de 2025, avec pour objectif l'électrification des transports et la lutte aux GES.

Cette orientation louable s'est toutefois heurtée à une incontournable réalité : les infrastructures de recharge électriques n'étaient pas assez nombreuses. Des investissements colossaux et des délais d'implantation importants auraient été nécessaires pour les multiplier rapidement et répondre aux exigences du gouvernement. Ainsi, le nombre d'autobus acquis entre 2022 et 2027 par les OPTC a chuté drastiquement.



De plus, les plafonds de subventions imposés pour l'achat d'autobus hybrides via le nouveau programme de financement (PAGTCP) sont insuffisants. Il est de 900 000 \$ par autobus hybride, alors que le coût estimé atteindra 1,5 M\$ en 2028. Sans une révision du financement pour considérer les coûts réels des autobus, une réduction du nombre d'autobus en circulation au Québec est inévitable, ce qui provoquerait des ruptures ou réductions de service pour la clientèle.

D'autre part, les sociétés de transport gèrent des actifs majeurs. Uniquement ceux de la Société de transport de Montréal (STM) dépassent les 54,7 G\$. Or, les investissements en maintien ne suivent pas les besoins. Alors que plusieurs secteurs ont vu leurs investissements augmenter depuis 2018, ceux du transport collectif ont diminué de 6 %.

Sans un redressement des investissements gouvernementaux en maintien des actifs à la hauteur des besoins, la fiabilité des services de transport collectif sera compromise et les situations imprévues, comme la fermeture temporaire d'une station de métro, risquent de se multiplier.

RÉALISATIONS 2025



Affaires publiques et représentation de l'industrie

Une industrie mobilisée pour une électrification réaliste et réalisable

Face aux défis liés à l'électrification des flottes d'autobus, l'ATUQ a d'abord réalisé une analyse approfondie des impacts de la stratégie gouvernementale d'électrification. Cet exercice a permis de démontrer, données à l'appui, l'écart entre les cibles d'électrification fixées par le gouvernement et les conditions réelles de leur mise en œuvre, ainsi que les risques pour le maintien d'un service fiable à la population.

Forte de cette analyse, l'ATUQ a orchestré en 2025 une mobilisation sans précédent des sociétés de transport du Québec. Réunis autour d'une position commune, les présidents des sociétés membres ont interpellé publiquement le gouvernement afin de promouvoir une approche réaliste, réalisable et centrée sur les besoins des usagers. Cette mobilisation, jumelée à plusieurs interventions stratégiques auprès des décideurs gouvernementaux, notamment les rencontres avec les ministres Guilbault et Julien, a permis de faire progresser les discussions sur l'avenir de la stratégie d'électrification. L'Association a ainsi contribué à faire évoluer le dialogue gouvernemental vers une meilleure prise en compte des réalités opérationnelles et financières des sociétés de transport dans la transition énergétique.



Éclairer les décisions publiques en matière d'investissement dans les immobilisations en transport collectif

Tout au long de l'année 2025, l'ATUQ a mis son expertise au service des sociétés de transport afin d'éclairer les décisions gouvernementales en matière d'investissement dans les immobilisations en transport collectif. L'Association a notamment participé aux discussions entourant le budget provincial et procédé à une analyse détaillée du Plan des immobilisations en transport collectif (PITC) et de ses répercussions pour les sociétés membres.

Cette analyse a permis de documenter, données à l'appui, les défis liés au financement des immobilisations, au renouvellement des flottes et à la réalisation des projets d'infrastructures. Les travaux de l'ATUQ ont notamment mis en lumière l'écart important entre les besoins d'investissement des sociétés de transport et le financement disponible, ainsi que les risques que cette situation fait peser sur le maintien des actifs, la modernisation des infrastructures et la qualité des services offerts à la population. Forte de ces constats, l'ATUQ a sensibilisé les décideurs et le public aux enjeux auxquels fait face l'industrie, notamment par une sortie publique et plusieurs représentations auprès du gouvernement. Ces démarches ont permis de mettre en lumière les impacts des choix d'investissement sur les sociétés de transport et les services offerts à la population.





Favoriser l'accès du Québec au Fonds pour le transport en commun du Canada

Depuis les premières consultations fédérales sur le Fonds pour le transport en commun du Canada (FTCC) en 2022, l'ATUQ demeure activement engagée dans ce dossier afin de veiller à ce que les besoins des sociétés de transport du Québec soient pris en compte. En 2025, alors que l'entrée en vigueur du programme approchait sans qu'une entente ne soit conclue entre les gouvernements du Québec et du Canada, l'ATUQ a notamment multiplié les échanges avec les représentants d'Infrastructure Canada, participé à des rencontres avec des parlementaires fédéraux et initié une lettre ouverte réunissant plusieurs partenaires des milieux municipal, économique et du transport collectif. Ces démarches ont permis de sensibiliser les décideurs aux conséquences des retards dans la conclusion d'une entente et à l'importance d'offrir aux sociétés de transport la prévisibilité nécessaire pour planifier leurs investissements à long terme.

Contribuer à un débat éclairé sur l'avenir du transport collectif à l'approche des élections municipales

Dans la perspective des élections municipales de 2025, l'ATUQ a lancé VISIO, une nouvelle plateforme d'information destinée aux élus, aux candidats et à l'ensemble de la population. Cette initiative visait à rendre accessibles des données, analyses et contenus vulgarisés portant sur les bénéfices du transport collectif ainsi que sur les principaux enjeux auxquels font face les sociétés de transport.

Par cette démarche, l'Association souhaitait favoriser une meilleure compréhension des défis et des opportunités liés au transport collectif, alimenter le débat public et soutenir une prise de décision éclairée. En mettant à la disposition des acteurs municipaux une information factuelle et accessible, l'ATUQ a contribué à faire du transport collectif un enjeu bien documenté et mieux compris dans le cadre des discussions entourant l'avenir des collectivités québécoises.

► [Consultez la page officielle de VISIO](#)



Faire entendre la voix des sociétés dans les consultations gouvernementales

L'ATUQ a participé à plusieurs consultations publiques afin de faire valoir les réalités et les besoins des sociétés de transport auprès des décideurs gouvernementaux. L'Association a notamment déposé des mémoires dans le cadre de la consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur le projet de loi 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires. Ces interventions ont permis de sensibiliser les parlementaires aux enjeux propres au transport collectif, notamment en matière d'électrification des flottes, de financement des infrastructures et d'efficacité des mécanismes gouvernementaux. En s'appuyant sur l'expertise de ses membres et sur les réalités du terrain, l'ATUQ a contribué à enrichir les réflexions gouvernementales sur des enjeux ayant un impact direct sur l'avenir du transport collectif au Québec.

Faire valoir les besoins des usagers du transport collectif dans le cadre du projet de loi 89

En 2025, l'ATUQ a été invitée à participer aux consultations particulières de la Commission de l'économie et du travail sur le projet de loi 89, *Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out*. Cette tribune a permis à l'Association de présenter aux parlementaires la réalité vécue par les sociétés de transport et les conséquences qu'une interruption complète des services peut avoir sur les usagers, particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité qui dépendent du transport collectif pour accéder au travail, aux études, aux soins de santé et aux services essentiels.

Dans son mémoire, l'ATUQ a appuyé l'objectif du projet de loi visant à mieux concilier les droits des travailleurs et les besoins de la population, tout en proposant certains ajustements afin d'assurer une protection adéquate des usagers durant les conflits de travail. Les représentations effectuées auprès du ministre et des députés de l'ensemble des partis ont contribué aux réflexions parlementaires, et plusieurs préoccupations soulevées par l'Association ont été prises en compte dans les amendements apportés au projet de loi avant son adoption.

Acquisitions regroupées et gestion des contrats

Piloter le déploiement d'une nouvelle génération d'autobus électriques

En 2025, l'ATUQ a poursuivi la mise en œuvre du contrat regroupé d'acquisition d'autobus électriques de 40 pieds, octroyé en 2023 pour l'ensemble des dix sociétés membres. À titre de responsable de la gestion contractuelle du contrat, l'Association a assuré la coordination des travaux entre le manufacturier et les sociétés afin que le développement du véhicule réponde aux besoins opérationnels des membres et respecte les exigences prévues aux documents contractuels.

Dans le cadre de ce projet d'envergure, l'ATUQ a notamment réalisé les audits de configuration, assuré le suivi des livrables, analysé les demandes de dérogation, coordonné les essais des véhicules de présérie et des têtes de série, et accompagné les sociétés dans leurs choix d'options. Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec les experts des sociétés de transport afin d'intégrer les réalités opérationnelles du terrain à chacune des étapes du projet.

Particulièrement complexe en raison de l'arrivée d'une nouvelle technologie pour les sociétés et du développement d'un nouveau produit par le manufacturier, ce contrat a nécessité une concertation et un accompagnement soutenus. Grâce à ce travail collectif, les premières livraisons de véhicules ont pu être réalisées à la fin de l'année 2025, marquant une étape importante dans la transition énergétique des sociétés de transport du Québec.





Assurer la qualité des véhicules avant leur mise en service

Cette année, les techniciens qualité de l'ATUQ ont réalisé l'inspection de 107 véhicules avant leur livraison aux sociétés de transport, soit 64 autobus hybrides de 40 pieds, 6 autobus électriques de 40 pieds, 27 autobus hybrides articulés et 10 minibus à essence.

Présente directement chez les fournisseurs, l'équipe de l'ATUQ veille à la conformité des véhicules aux exigences contractuelles et techniques avant leur réception par les sociétés membres. Ce contrôle de qualité permet d'identifier et de corriger les non-conformités en amont, contribuant ainsi à accélérer la mise en service des véhicules et à réduire les interventions requises après leur livraison.

Faire progresser la standardisation des flottes d'autobus

En 2025, l'ATUQ et les sociétés de transport membres ont franchi une étape importante dans leurs travaux de standardisation des autobus en harmonisant plus de 40 options et composantes. Cette initiative vise à réduire la diversité des configurations lorsque celle-ci n'apporte pas de valeur opérationnelle significative, tout en préservant les besoins propres à chaque société.

Au-delà des gains associés aux acquisitions regroupées, cette démarche contribue à réduire les coûts d'acquisition des véhicules et améliore la fiabilité des autobus, grâce à une diminution de la complexité pour les manufacturiers. Elle permet également de simplifier la maintenance des véhicules, la gestion des pièces et la formation du personnel. Les travaux se poursuivent sur des sujets plus complexes nécessitant des validations techniques et des essais avant leur éventuelle standardisation.

Expertise collective et soutien aux membres

Favoriser le partage d'expertise et l'amélioration continue des pratiques

Tout au long de l'année 2025, l'ATUQ a poursuivi son rôle de coordonnateur des travaux de ses différents comités sectoriels réunissant des experts des sociétés de transport dans des domaines aussi variés que l'entretien, la planification et l'exploitation des services, le transport adapté, l'approvisionnement, l'électrification et plusieurs autres secteurs d'activité. En réunissant les experts de différents domaines autour d'enjeux communs, l'ATUQ favorise l'échange des meilleures pratiques, l'identification de solutions innovantes et le développement d'approches concertées au bénéfice de l'ensemble de l'industrie.

Cette année, les discussions ont porté sur des sujets variés, tels que la fiabilité des autobus, l'utilisation de la télémétrie dans l'entretien prédictif, les possibilités offertes par les pièces équivalentes, l'évolution des habitudes de déplacement, l'intelligence artificielle, le transport à la demande, l'utilisation des batteries, la sécurité routière, etc. En plus d'assurer la coordination de ces travaux, l'ATUQ a favorisé l'accès à une expertise diversifiée en organisant dans les divers comités des présentations de fournisseurs, de chercheurs, d'opérateurs hors Québec et d'organisations partenaires. Ces échanges contribuent directement à l'amélioration de la performance des sociétés de transport et à l'évolution des pratiques au bénéfice de l'ensemble de l'industrie.



Mobiliser l'expertise des sociétés face aux enjeux tarifaires

En 2025, l'ATUQ a coordonné les travaux des comités des approvisionneurs ainsi que des secrétaires corporatifs et juristes afin d'évaluer les impacts des tarifs douaniers imposés par l'administration américaine sur les contrats des sociétés membres, notamment les contrats regroupés d'autobus et de pièces. Cette collaboration a permis aux sociétés de transport de partager rapidement l'information disponible, d'identifier les risques et de développer des approches communes face à un contexte en constante évolution. Les travaux ont porté notamment sur la gestion des risques contractuels, l'analyse des enjeux juridiques et la prévention des litiges potentiels. L'Association a également coordonné la réflexion entourant l'adaptation de certaines clauses contractuelles afin de mieux protéger les intérêts des sociétés membres dans un contexte marqué par l'incertitude économique et commerciale.

Accompagner les sociétés dans la transition vers le nouveau cadre contractuel

L'ATUQ a poursuivi son implication active dans la mise en œuvre de la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM), un dossier d'importance pour l'ensemble des sociétés de transport. À la suite de sa participation aux travaux parlementaires en 2024, l'Association est demeurée engagée tout au long du processus législatif, notamment en intervenant auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de l'analyse article par article du projet de loi, en analysant les dispositions adoptées et en suivant l'élaboration des règlements découlant de la loi.

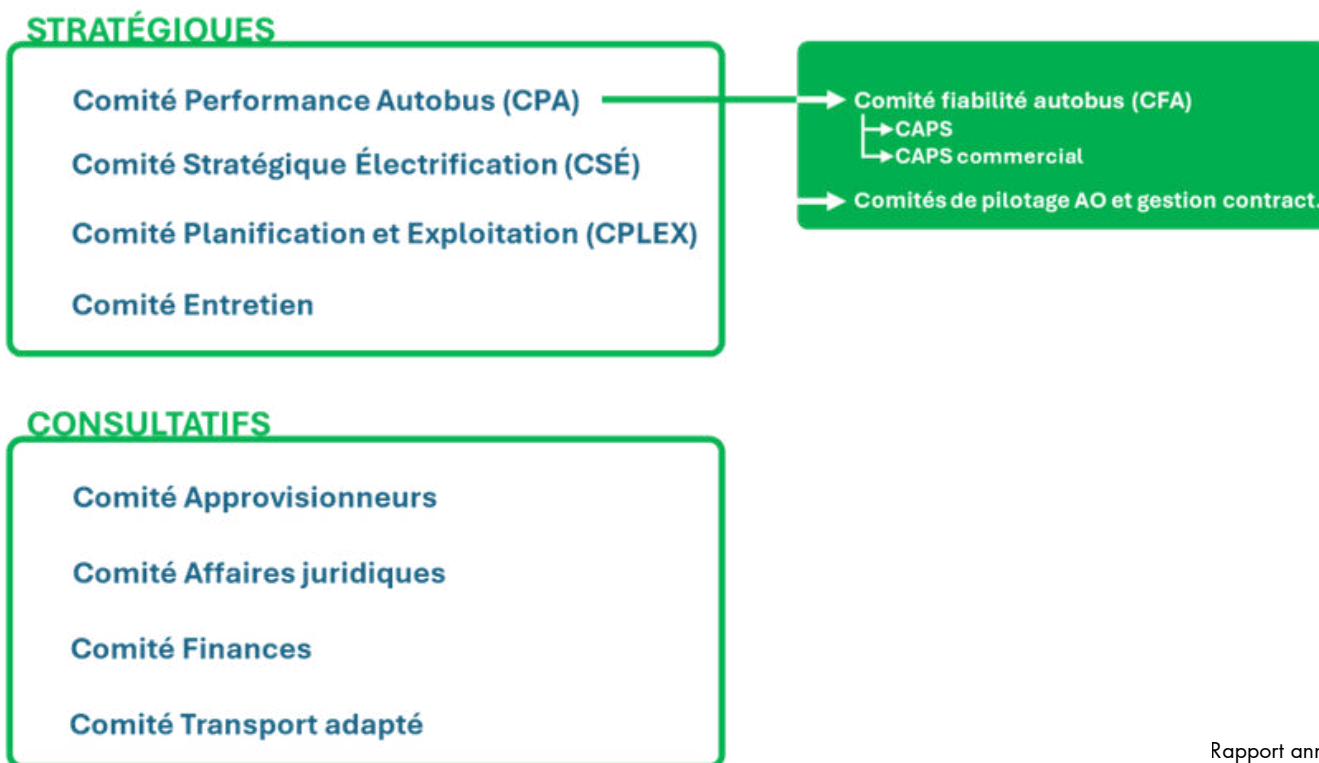
Les travaux réalisés ont permis de constater que plusieurs recommandations formulées par l'ATUQ avaient été prises en considération dans le cadre législatif final. L'Association a ensuite poursuivi sa collaboration avec le MAMH afin de soutenir les sociétés dans leur préparation à l'entrée en vigueur de la loi. Elle a notamment analysé les projets de règlement, transmis ses commentaires au gouvernement afin de contribuer à leur élaboration, coordonné les travaux d'adaptation des outils contractuels utilisés par les membres et offert une formation à plus de 100 employés des sociétés de transport afin de favoriser une mise en œuvre harmonisée et efficace du nouveau régime contractuel.

Refonte des comités sectoriels

En 2025, l'ATUQ a entrepris une refonte de ses comités sectoriels afin de mieux répondre à l'évolution des priorités de ses sociétés membres et de renforcer la cohérence de ses interventions. Cette démarche visait à moderniser la structure de concertation et à clarifier les mandats afin de recentrer ceux-ci autour des raisons d'être de l'ATUQ et de ses membres. Elle s'inscrit dans la volonté de l'Association d'accroître sa capacité d'action, de soutenir plus efficacement ses membres et de mettre en œuvre des solutions porteuses face aux enjeux vécus par l'industrie.

La refonte a notamment permis de revoir l'articulation entre les comités stratégiques, les comités techniques et les sous-comités, en tenant compte des champs d'expertise déjà en place ainsi que des besoins émergents de l'industrie. Elle a aussi servi à mettre à jour les rôles des différents acteurs intervenant sur les tables, harmoniser les pratiques des instances et mieux arrimer les travaux des comités aux orientations stratégiques de l'ATUQ.

La nouvelle structure des comités mixtes de l'ATUQ inclut les instances suivantes :



En 2026, les travaux se poursuivront afin de consolider la refonte amorcée et d'en maximiser les retombées. Les prochaines étapes porteront notamment sur la mise en place de processus harmonisés entre les différentes instances, l'implantation d'un cadre de gouvernance de projets permettant de mieux structurer le suivi des priorités et le développement de canaux de collaboration plus fluides entre les comités et les parties prenantes du milieu.

Une attention particulière sera accordée au renforcement des liens avec le milieu de la recherche et avec les fournisseurs de services, de façon à favoriser le partage d'expertise, l'émergence de solutions adaptées aux réalités du terrain et une meilleure concertation autour des enjeux structurants du secteur.



RAYONNEMENT ET RECONNAISSANCE

Colloque 2025 - Gatineau

Chaque année, l'ATUQ organise un colloque à l'intention de ses membres et auquel participent des gens oeuvrant dans le domaine du transport en commun, du développement et de la mobilité durable. Le Colloque 2025 : *Le Québec en mouvement: le transport collectif au coeur de la transition* a eu lieu le 9 octobre dernier, à Gatineau et a été réalisé en collaboration avec la Société de transport de l'Outaouais (STO).

L'édition 2025 a accueilli plus de 250 personnes provenant d'organisations de l'écosystème du transport collectif, de la mobilité durable, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.



Prix Antoine-Grégoire de l'ATUQ 2025

Cet hommage est décerné à une personne œuvrant ou ayant œuvré au cours de sa carrière, pendant une période considérable, dans le domaine du transport collectif au Québec, au sein d'un organisme de transport ou d'un organisme connexe, ou encore ayant contribué de façon appréciable à l'évolution de la mobilité urbaine et/ou à sa promotion.

Le prestigieux Prix Antoine-Grégoire a été remis cette année lors de la Soirée Gala du Colloque ATUQ à :

Monsieur Sylvain Yelle **Directeur général d'exo, 2018–2025**

M. Yelle a consacré près de quatre décennies à sa carrière dans le transport collectif. Il a débuté en tant que constructeur d'autobus. Au fil de sa carrière, il a ensuite gravi les échelons à la Société de transport de Laval (STL) en occupant une grande variété de rôles : chauffeur, superviseur, puis gestionnaire. Cette progression lui a permis de développer une connaissance fine et complète du milieu. Il a ensuite poursuivi son parcours à exo, où il a occupé le poste de directeur général pendant 7 ans, avant de prendre une retraite bien méritée à l'automne 2025.

En plus de son rôle de directeur général, M. Yelle s'est investi dans divers conseils d'administration, dont ceux de BIXI et de La Centrale des artistes. À l'ATUQ, il a contribué à plusieurs comités stratégiques, notamment à titre de président du comité de gestion.

Ces nombreuses réalisations témoignent de son engagement indéfectible envers une mobilité durable et innovante. En véritable visionnaire, il a su transformer exo en un acteur incontournable du transport collectif au Québec, en posant les bases d'un réseau intégré, moderne et accessible, centré sur les besoins réels des usagers et des communautés desservies. Son leadership exemplaire et son sens profond du service public ont durablement marqué l'organisation et l'ensemble de l'industrie.

L'ATUQ est fier d'avoir pu lui décerner le Prix Antoine-Grégoire lors du Colloque 2025, en reconnaissance de sa contribution majeure à l'évolution du transport collectif, à la mobilité durable et au mieux-être collectif.



